

CERTIFICAT D'APTITUDES PROFESSIONNELLES

RÉPARATION DES CARROSSERIES

SESSION 2024

UNITÉ PROFESSIONNELLE UP1

Analyse d'une situation professionnelle

Durée : 2 heures

Coefficient : 4

DOSSIER TECHNIQUE

Ce dossier comprend 15 pages numérotées de DT 1/15 à DT 15/15

Table des matières

DOSSIER TECHNIQUE	1
CERTIFICAT D'IMMATRICULATION	2
PRISE EN CHARGE D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE OU HYBRIDE	4
EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL D'EXPERTISE	6
JEUX D'ASPECT	8
REPLACEMENT DOUBLURE DE PIED AVANT DROIT	9
PROTECTION ANTI-CORROSION	12
CONTRÔLE DE GÉOMÉTRIE	13
ANALYSE DE LA CHANIÈRE DE PORTE	15

CAP Réparation des carrosseries	2406 – CAP RC EP1 1	Session 2024	DT
EP1 – Analyse d'une situation professionnelle	Durée : 2 h	Coefficient : 4	Page 1/15

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Partie A : Recto certificat d'immatriculation

Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation A. FV-307-MR Date de 1^{re} immatriculation B. 02/12/2020

C.1 LANGE
CHARLENE

C.4a EST LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE
C.4.1

C.3
29 CHEMIN DE BEAUVERT
06600 ANTIBES

D.1 RENAULT
D.2 AGOVOYMCLEA0800000
D.2.1 M10RENVPA68V098
E. VF1AG000465659077

D.3 ZOE

F.1 1988	F.2 1988	F.3
G 1577	G.1 1502	
J M1	J.1 VP	J.2 AB J.3 CT
K e2*2007/46*0251*17		
P.1	P.2 51	P.3 EL P.6 4
Q	S.1 5	S.2 U.1
U.2	V.7	V.9


X.1 VISITE AVANT LE 02/12/2024

Y.1 0	Y.2 0
Y.3 0	Y.4 11
Y.5 2.76	Y.6 13.76

H
I 23/03/2022

Z.1
Z.2
Z.3
Z.4

Fait en ministère et par délégation.
Le sous-directeur de la protection des usagers de la route


Zoheir BOUAOUICHE

COUPON DETACHABLE

Certificat d'immatriculation
FV-307-MR 23/03/2022
2022BE66287

Partie B : Verso certificat d'immatriculation

(L.1) Genre national	(A) Numéro d'immatriculation
(L.2) Carrosserie (CE)	(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(L.3) Carrosserie (désignation nationale)	(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(K) Numéro de réception par type (si disponible)	(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(P.1) Cylindrée (en Cm ³)	(C.4.1) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)	(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie	(D.1) Marque
(P.6) Puissance administrative nationale	(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)	(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur	(D.3) Dénomination commerciale
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)	(E) Numéro d'identification du véhicule
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))	(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(U.2) Vitesse du moteur (en min ⁻¹)	(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(V.7) CO ₂ (en g/km)	(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/771/CEE	(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur, de catégorie autre que M1 (en kg)
(X.1) Dates de visites techniques	(G.1) Poids à vide national
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euro	(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(Y.2) Montant de la taxe additionnelle CO ₂ ou montant de l'écotaxe en Euro	(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(Y.4) Montant de la taxe pour gestion du certificat d'immatriculation en Euro	(J) Catégorie du véhicule (CE)
(Y.5) Montant de la redevance pour achèvement du certificat d'immatriculation en Euro	
(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euro	
(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques	

CAP Réparation des carrosseries	2406 – CAP RC EP1 1	Session 2024	DT
EP1 – Analyse d'une situation professionnelle	Durée : 2 h	Coefficient : 4	Page 3/15

PRISE EN CHARGE D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE OU HYBRIDE

RENAULT ZOE II 5P 2019-09-> ELEC 88 (65kW) -5AQ605- E1
Méthodes et Données /Précautions

Précautions

L'aire de travail

Le poste de travail

Il convient de respecter certaines règles de sécurité pour l'implantation d'un poste de travail pour les véhicules électriques ou hybrides en atelier.

- Le poste de travail doit être délimité par un cordon de sécurité, lui-même fixé sur des poteaux normalisés.
- Un affichage mentionnant que seul le personnel habilité au travail sur les véhicules électriques peut pénétrer sur la zone de travail.
- Un véhicule électrique ou hybride doit être facilement identifiable. Accrocher soit au capot moteur soit au rétroviseur l'affichage prévu à cet effet.
- Pour la recharge normale de la batterie de traction : utiliser une prise sans autre consommateur branché dessus, de type 230 V - 10 A à 16 A, équipée d'une prise de terre et protégée par un disjoncteur magnétothermique de 16 à 20 A avec bloc différentiel égal à 30 mA (une protection par prise).

La zone de travail

Il existe trois zones :

- Zone 0 : C'est la zone qui s'étend de 3 m à 50 m.
- Zone 1 : C'est la zone qui s'étend de 30 cm à 3 m.
- Zone 4 : C'est la zone Basse Tension inférieure à 30 cm de pièces nues sous tension.

Entretien

Le secteur de la réparation

Les interventions de mécanique, électricité ou bien de carrosserie pour les véhicules électriques au sein d'un garage, doivent être réalisées sur une aire de travail spécifique, délimitée par des équipements interdisant l'accès aux personnes non habilitées. Une habilitation suivant la complexité technique et les distances d'approche des éléments sous tension constituant la chaîne de traction électrique du véhicule est obligatoire. Pour toute intervention de peinture nécessitant une cabine, il est OBLIGATOIRE de maintenir l'ensemble du dispositif hors tension. La température de la cabine de peinture ne doit pas dépasser 70°C

CAP Réparation des carrosseries	2406 – CAP RC EP1 1	Session 2024	DT
EP1 – Analyse d'une situation professionnelle	Durée : 2 h	Coefficient : 4	Page 4/15

VÉHICULE : CONSIGNATION - DÉCONSIGNATION

**Attention, un ou des
avertissements sont présents
dans cette méthode**

Outillage spécialisé indispensable

Kit de balisage

Jeu de leviers de dégarnissage

Bouchon de verrouillage de sécurité pour batterie de traction

Cadenas de consignation de la batterie de traction

Détecteur de tension

Équipement nécessaire

Combinaisons de protection (principalement coton), chaussures de sécurité classe électrique 00 ou 0, gants d'isolement électrique classe 00 ou 0, écran facial.

Diagnostic Tool

IMPORTANT

Pour éviter tout risque de détérioration des systèmes, appliquer les consignes de sécurité, de propreté et les préconisations métier avant d'effectuer la réparation : (voir batterie 12V : précautions pour la réparation).

IMPORTANT

Les procédures décrites ci-dessous doivent être effectuées par du personnel qualifié et habilité à intervenir sur un réseau embarqué haute tension.

Toute intervention réalisée sur le réseau haute tension du véhicule comporte des risques de mort par électrocution. Il incombe à la société qui emploie l'opérateur d'accorder l'autorisation, sous réserve de certaines conditions relatives aux compétences et à la formation nécessaires.

IMPORTANT

Il est interdit de travailler seul dans l'atelier. Il doit toujours y avoir quelqu'un d'autre à proximité pour aider la personne en danger en cas de problème.

NOTE

Oter tous les objets personnels métalliques (bijoux, montres, etc.).

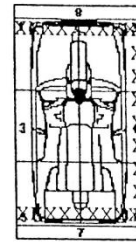
CAP Réparation des carrosseries	2406 – CAP RC EP1 1	Session 2024	DT
EP1 – Analyse d'une situation professionnelle	Durée : 2 h	Coefficient : 4	Page 5/15

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL D'EXPERTISE

EXPERTISE & CONCEPT FREJUS
160 Impasse Kipling
Pôle Mixte
83600 FREJUS
TEL: 0494534214
FAX: 0494534754
frejus@expertiseconcept.fr

Procès Verbal d'Expertise DU 19/06/23
En Euros
Véhicule
Rapport LEASING
N° police/ordre: 004236146891R/0001
N° sinistre: 007348701V
N° rapport: TAC234085704 R.D.R. NON

V.G.E.
(Expert)



Date sinistre: 07/06/23 Mission: 08/06/23 N°VE: 004177-VE
Vu par: LOUIS SEBASTIEN Nom société: GMF
Code GTA: 388 Code Expert: LS Nature d'Expertise: Normale

RENAULT ZOE Z.E.50 R135 INTENS
Type :M10RENVPA68V098 Energie :EL
CI 5,VP,5 Place(s),4 CV
Kg,AMARILLO,37305Km Relevé
Immat.:FV-307-MR N° de formule:2022BE66287
lère Mise Circu: 02/12/20(AM:2020)
N° de série: VF1AG000465659077

MANDANT : G.M.F.
21 C RUE ALAIN SAVARY
25043 BESANCON CEDEX
Code Gest:0EK tél:0381483904 fax:0381536286

Lieu expertise: REPARATEUR
Vu avant travaux le... : 13/06/23
Pendant travaux: 19/06/23

REPARATEUR : Concessionnaire CONVENTIONNE RENAULT
GARAGE SAMVA - RENAULT
1779 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
83300 DRAGUIGNAN
N° SIRET: 35329001800012 TEL.: 0494505168 FAX: 0494505189

CONSTATES AVANT
2 - AVANT/LATERAL DROIT Angle:45° Int.:FORTE

ASSURE:LANGE CHARLENE
29 CHEMIN DE BEAUVERT 06600 ANTIBES

VEHICULE TECHNIQUEMENT REPARABLE

Ce document ne peut être considéré comme un ordre de réparation. Toute modification de cette estimation sera prise en compte que si l'expert en a été préalablement informé. Document réputé contradictoire sans avis contraire au lendemain
Signature :
l'expert le réparateur le lésé

ESTIMATION DES DOMMAGES APPARENTS
- MONTANTS EXPRIMES EN EUROS -
!Postes Temps Taux Hor. Total HT
!T1 10,00 51,30 513,00
!T2 7,00 58,10 406,70
!M1 2,00 51,30 102,60
!M2 1,00 58,10 58,10
!M3 1,50 65,50 98,25
!Peinture 12,00 58,10 697,20
!Ingr. (MV) 12,00 29,20 350,40
!Pièces 5022,76

TOTAL HT : 7249,01

TOTAL HT A CHARGE ASSURE: 57,00

TOTAL HT VETUSTE DEDUITE : 7192,01

Durée Travaux : 5,0 j

H.T. T.T.C.

Valeur neuve
V.R.A.D.E.
Résiduelle
Diff.valeurs

Etat général: NORMAL

Usure pneus: AVG 80,AVD 80,ARG 50,ARD 50

TVA Ouvrant Droit : OUI

Motif: Leasing

Accord Lésé :

Accord Réparateur : OUI

Expert: LOUIS SEBASTIEN 004177-VE

Signature :

A TITRE D'INDICATION
TVA : 1438,44
TOTAL TTC: 8630,45

E- Echange ; PRE- Pièce Réemploi ; R- Réparation ;
D- Dépose/ Reprise ; P- Peinture ; C- Contrôle ;
R- Réglage ; RP- Réparation-Peinture ; L- Lustrage

1

CAP Réparation des carrosseries	2406 – CAP RC EP1 1	Session 2024	DT
EP1 – Analyse d'une situation professionnelle	Durée : 2 h	Coefficient : 4	Page 6/15

REF: TAC234085704
 N° SINISTRE: 007348701V
 DATE SINISTRE: 07/06/23
 LESE : LANGE CHARLENE

E=Echange S=Echange pièce réemploi O=pièce qualité équivalente R=Réparation D=Dépose/Repose C=Contrôle P=Peinture
 ;=Réglage L=Lustrage N=Nettoyage EP=Echange Plastique PP=Réparation-Peinture Plastique RP=Réparation-Ajout matière plastique)

LISTE DES PIECES/FORFAITS

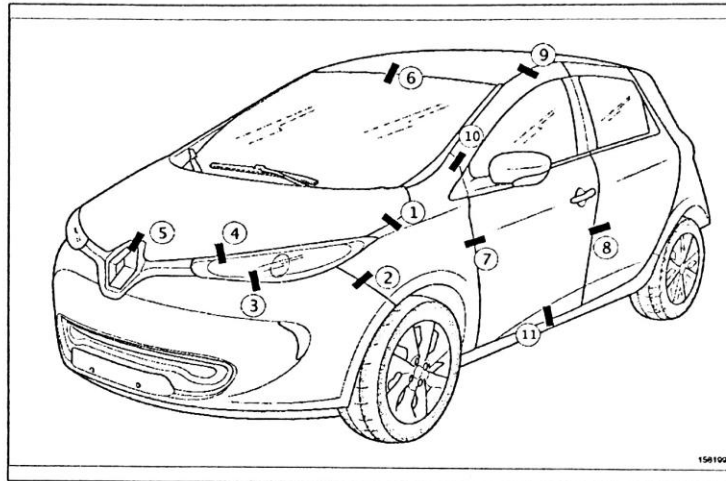
Qté	Libellé	!Réf. Constr.	!Opé.	!Mnt HT	!%Vét.	!%Rem.	TVA
1	PROJECTEUR D PRE - REEMPL	260104674R	S	764,65			20,00
1	ORTE AR D PRE - REEMPLOI	821008742R	S P	593,49			20,00
1	PORTE AV D PRE - REEMPLOI	801007549R	S P	593,49			20,00
1	JANTE AV D	403000803R	E	359,06			20,00
1	PARE-CHOC AV	620101224Y	EP P	356,22			20,00
1	DOUBLURE D'AILE AV D SECT	762303454R	E P	298,82			20,00
1	ION AV						
1	MOYEU DE ROUE AV D	402020157R	E	267,13			20,00
1	AILE AV D PRE - REEMPLOI	631005416R	S P	239,06			20,00
1	RENFORT D'AILE AV D	641106804R	E P	161,96			20,00
1	AMORTISSEUR AV D	543028406R	E	145,51			20,00
1	BRAS DE SUSPENSION AV D	545042644R	E	136,49			20,00
1	PARE-BOUE AV D PARTIE AV	638448394R	E	123,23			20,00
1	PARE-BOUE AV D PARTIE AR	638426641R	E	123,23			20,00
1	ROULEMENT DE ROUE AV D	402106371R	E	120,71			20,00
1	FEUILLE D'ETANCHEITE DE P	828646259R	E	114,19			20,00
1	ORTE AR D						
1	PNEUMATIQUE AV D	195/55R16T	E	114,00	50,00		20,00
1	SUPPORT AR D'AILE AV D	631420809R	E	108,18			20,00
1	PORTE-MOYEU AV D	400143799R	E	104,35			20,00
1	SUPPORT AV D'AILE AV D	622345078R	E	100,79			20,00
1	CHARNIERE SUP. DE PORTE A	824002857R	E P	91,18			20,00
1	CHARNIERE INF. DE PORTE A	824205786R	E P	91,18			20,00
1	CHARNIERE SUP. DE PORTE A	804001571R	E P	91,18			20,00
1	CHARNIERE INF. DE PORTE A	804202350R	E P	91,18			20,00
1	BIELLETTE D DE BARRE ANTI	8201079463	E	70,90			20,00
1	-ROULIS AV						
1	FERMETURE D'AILE AV D	638A08564R	E	69,78			20,00
1	LOT DE FIXATIONS DE PORTE	800999501R	E	65,81			20,00
1	AR D						
1	LOT DE FIXATIONS DE PORTE	800999501R	E	65,81			20,00
1	AV D						
1	FEUILLE D'ETANCHEITE DE P	808644633R	E	65,12			20,00
1	ORTE AV D						
1	FIXATION D'AMORTISSEUR AV	543024644R	E	55,99			20,00
1	ENJOLIVEUR DE MONTANT AV	822824271R	E	36,66			20,00
1	DE PORTE AR						
1	ENJOLIVEUR DE MONTANT AR	802843716R	E	36,66			20,00
1	DE PORTE AV						
1	LOT DE BAVETTES AV	8201212479	E	32,60			20,00
1	ENJOLIVEUR D'AILE AV D	638744980R	E	27,73			20,00
1	ECROU DE MOYEU DE ROUE AV	8200964237	E	11,75			20,00
2	VIS DE CHAPE D'AMORTISSEU	7703002731	E	19,38			20,00
1	R AV D						
1	LIQUIDE DE FREIN	LIQFREIN	E	6,60			20,00
3	VIS DE FIXATION D'AMORTIS	7703602222	E	18,69			20,00
1	SEUR AV D						
1	ECROU DE FIXATION DE TIGE	7703034306	E	4,48			20,00
1	D'AMORTISS						
2	ECROU DE CHAPE D'AMORTISS	7703034248	E	7,50			20,00
1	EUR AV D						
1	VALVE DE ROUE AV D	7700801863	E	1,30			20,00
1	OG FORFAIT PREPARATION CL	9012	P				20,00
1	ASSE 2						
1	MISE HORSSOUS TENSION CIR	A811	D				20,00

2

CAP Réparation des carrosseries	2406 – CAP RC EP1 1	Session 2024	DT
EP1 – Analyse d'une situation professionnelle	Durée : 2 h	Coefficient : 4	Page 7/15

JEUX D'ASPECT

← Retour **JEUX D'ASPECT VÉHICULE : VALEUR DE RÉGLAGE**



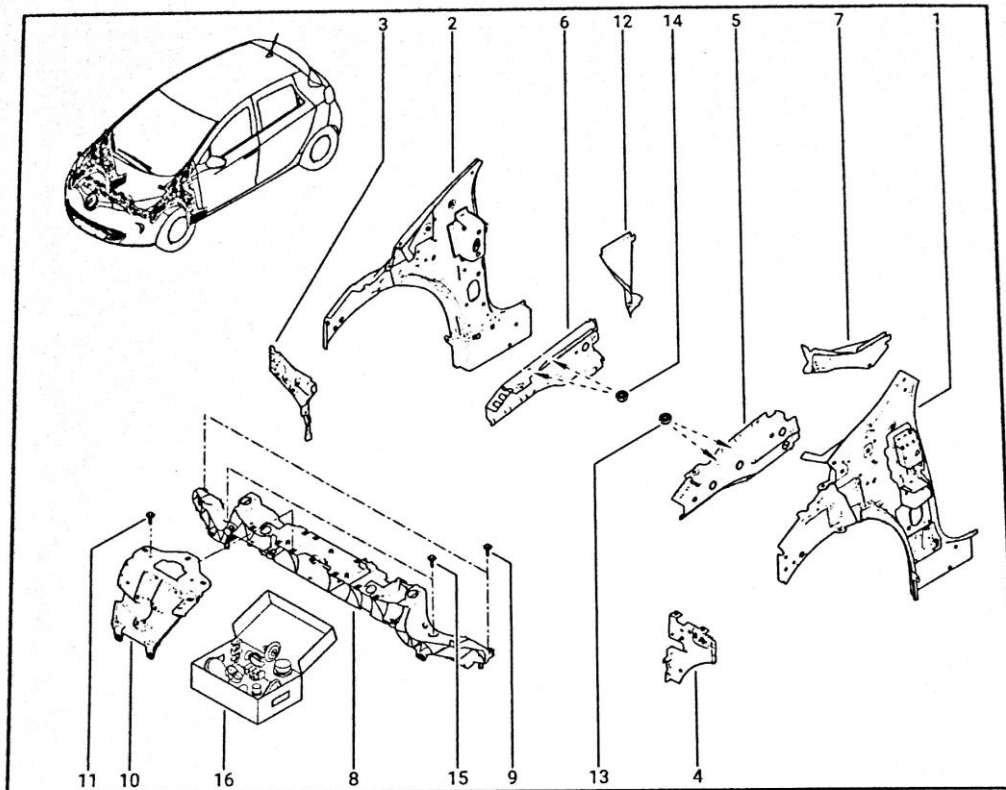
DE-000000259-01-01-02-11-repair-00-01-01-05-02-13-1-30-12-000060230

I°	Implantation	Jeux (mm)
(1)	Aile avant - capot avant	3.5 ± 1.5
(2)	Bouclier avant - aile avant	0 ± 0.4
(3)	Projecteur - bouclier avant	1.5 ± 1.1
(4)	Projecteur - capot avant	3.5 ± 1.8
(5)	Capot avant - grille de calandre	6.2 ± 1.7
(6)	Pare-brise - pavillon	4 ± 1.5
(7)	Aile avant - porte latérale avant	4 ± 1.3
(8)	Porte latérale avant - porte latérale arrière	4.5 ± 1.2
(9)	Montant de porte - pavillon	7 ± 2
(10)	Aile avant - montant de baie de pare-brise	4 ± 1.3
(11)	Porte avant - bas de caisse	4.5 ± 2

CAP Réparation des carrosseries	2406 – CAP RC EP1 1	Session 2024	DT
EP1 – Analyse d'une situation professionnelle	Durée : 2 h	Coefficient : 4	Page 8/15

REPLACEMENT DOUBLURE DE PIED AVANT DROIT

2023/07/06



1410 / 420110

	Réf	Désignation	Informations complémentaires	
1	762319938R	DOUBLURE PIED AV G ASS		
2	762303454R	DOUBLURE PIED AV D ASS		
3	751C43829R	SUPPORT MOTEUR PARTIE AV ASS		
4	641953372R	ELEMENT LIAISON G PARTIE AV AS		
5	641112345R	RENFORT DOUBLURE PIED AV G ASS		
6	641106804R	RENFORT DOUBLURE PIED AV D ASS		
7	7782104427	EL LIAISON DBL PIED AV G / LJR		
8	752109644R	TRVERSE SUP FACE AV		
9	7703602422	VIS H EMBASE RDL M8X125-45 8-8		
10	296561900R	SUPPORT BOITIER PRISE CHARGE		
11	7703602059	VIS H EMBASE RDL M6X100-30 8-8	COTE X: M6X100-30	

CAP Réparation des carrosseries

2406 – CAP RC EP1 1

Session 2024

DT

EP1 – Analyse d'une situation professionnelle

Durée : 2 h

Coefficient : 4

Page 9/15

← Retour **FERMETURE DE PIED AVANT : REMPLACEMENT**

⚠ Attention, un ou des avertissements sont présents dans cette méthode ⚠

INTRODUCTION

⚠ IMPORTANT

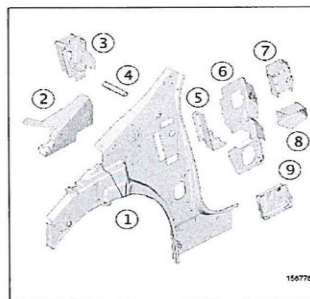
DANGER : VÉHICULE SOUS HAUTE TENSION :

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

Avant toute intervention sur le véhicule, respecter impérativement les consignes relatives à la consignation du véhicule. Cette intervention doit être effectuée par un employé qualifié et habilité à intervenir sur un réseau embarqué haute tension (voir, véhicule : précautions pour la réparation) .

Consigner le véhicule (voir, véhicule : consignation - déconsignation) .

COMPOSITION DE LA PIÈCE DE REMPLACEMENT



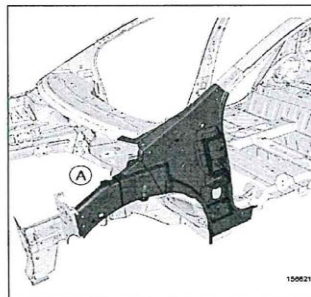
IDE-000525147-08-02-04-24-repair-40-08-02-04-02-49-1-3-70-000058043

N°	Description	Epaisseur (mm)
(1)	Doublure pied avant	0,7/1,3
(2)	Pontet fixation essuie-vitre	1,5
(3)	Boltier fixation planche de bord	2
(4)	Entretoise supérieure de fixation de traverse de planche de bord	2,5
(5)	Équerre de liaison double	2
(6)	renfort de pied avant	1,8
(7)	Renfort supérieur de doublure de pied avant	2
(8)	Renfort inférieur pied avant	2,5
(9)	renfort de pied avant	1,8

EN CAS D'UN REMPLACEMENT:

Le remplacement de cette pièce s'effectue selon les possibilités suivantes :

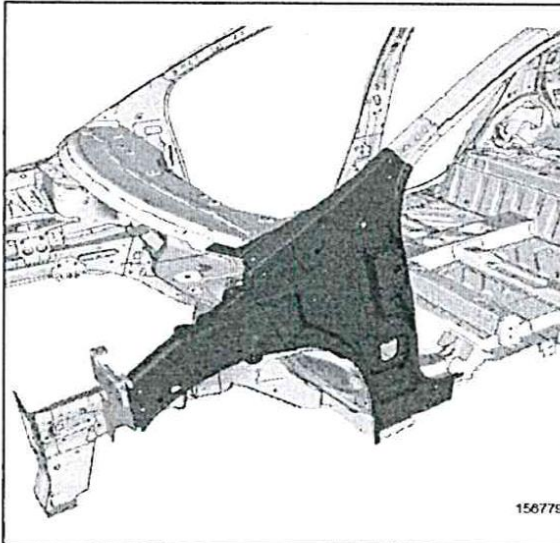
- Remplacement complet
- Remplacement partiel suivant la coupe A



ATTENTION

Si les faces d'accostage des pièces à souder ne sont pas accessibles, effectuer un point de bouchonnage MAG à la place de la soudure SERP d'origine.

CAP Réparation des carrosseries	2406 – CAP RC EP1 1	Session 2024	DT
EP1 – Analyse d'une situation professionnelle	Durée : 2 h	Coefficient : 4	Page 10/15



REPLACEMENT COMPLET EN POSITION

- Percer des trous pour effectuer des points de bouchonnage dans les zones non accessibles pour effectuer une soudure SERP.
- Préparer les bords d'accostage.
- Appliquer un apprêt soudable sur les faces internes de la pièce.
- Contrôler l'ajustage.
- Effectuer des points de soudure SERP et des points bouchon soudure MAG.

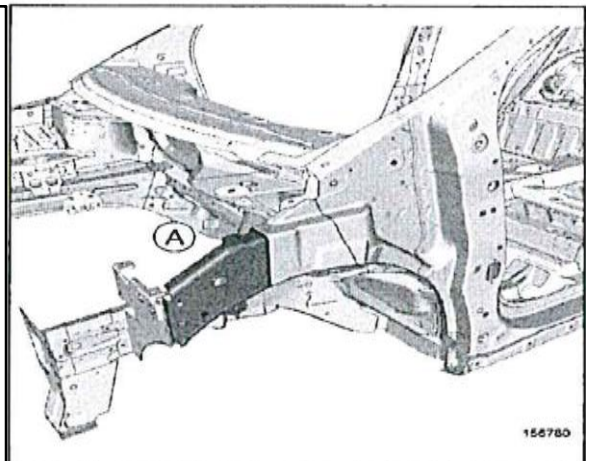
! ATTENTION

Pour ne pas détériorer les organes électriques et électroniques du véhicule, débrancher les masses à proximité de la zone de soudure.

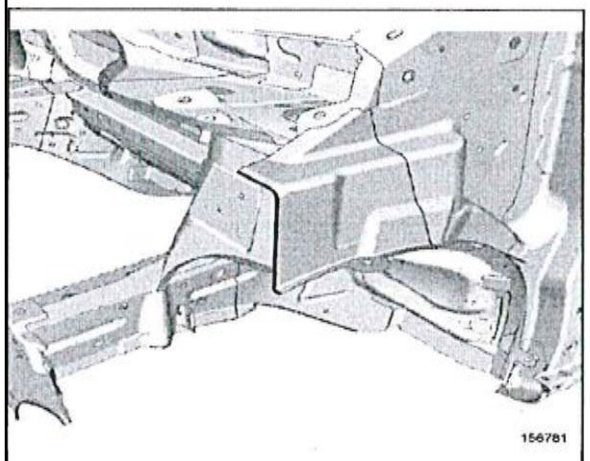
Positionner la masse du poste à souder le plus près possible de la zone de soudure.

REPLACEMENT PARTIEL À PIÈCE EN POSITION

- Dépointer la pièce A de la pièce totale (Forêt à dépointer de 8 mm)
- Nettoyer les bords d'accostage
- Appliquer un apprêt soudable
- Contrôler l'ajutage
- Effectuer des points de soudure SERP sur les faces d'accostage accessibles et des points bouchon soudure MAG sur les faces non accessibles


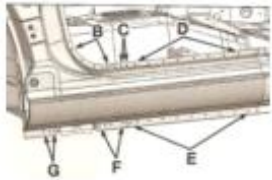

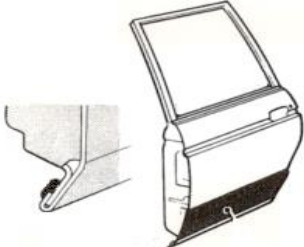
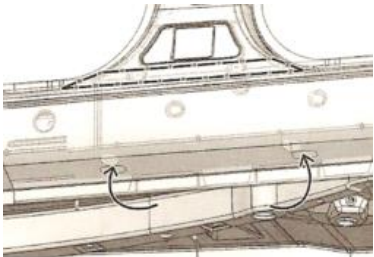


DÉTAIL DE LA COUPE (A)



CAP Réparation des carrosseries	2406 – CAP RC EP1 1	Session 2024	DT
EP1 – Analyse d'une situation professionnelle	Durée : 2 h	Coefficient : 4	Page 11/15

PROTECTION ANTI-CORROSION

AVANT SOUDAGE	INTERVENTION EN RÉPARATION	APRÈS SOUDAGE
Mise à nu des parties extérieures de la zone à souder.	<u>Soudures bord à bord</u> 	Parties accessibles : Électrozingage. Pulvérisation d'un apprêt primaire. Parties inaccessibles : Injection de produits cireux.
Mise à nu des parties extérieure et intérieure de la zone à souder. Cordon de mastic électro-soudable. Aérosol de cuivre entre les tôles à souder.	<u>Soudure électrique par résistance par point (SERP)</u> 	Pulvérisation d'un apprêt primaire. Cordon de mastic extrudé. Projection de produits bitumeux (anti-gravillonnage).
Ponçage de préparation (P240). Dégraissage.	<u>Tôles collées</u> 	Mastic de structure bi-composant (colle de calage structurale).
Mise à nu des bords du cadre. Aérosol de zinc sur les bords.	<u>Sertis et accostages</u> 	Pulvérisation d'un apprêt primaire. Cordon de mastic extrudé (après le ponçage de l'apprêt).
Propreté intérieure assurée lors du maintien en position de l'élément.	<u>Corps creux</u> 	Pulvérisation des agents cireux avec les injecteurs spéciaux. L'opération s'effectue de préférence après l'application peinture (viscosité moins élevée).

CONTRÔLE DE GÉOMÉTRIE

← Retour

TRAINS AVANT ET ARRIÈRE : CONTRÔLE

Bloquer les plaques de rippage du pont élévateur.

Mettre en place le véhicule sur un pont élévateur (voir, véhicule : remorquage et levage) .

Contrôler l'état des éléments suivants :

- biellettes de direction,
- biellettes à rotule axiale,
- berceau,
- articulations élastiques des bras inférieurs,
- rotules des bras inférieurs,
- amortisseurs,
- pneumatiques.

Assurer :

- la taille des pneumatiques (voir, pneumatique : identification) ,
- la pression des pneumatiques.

Mettre le véhicule en position VODM (véhicule en ordre de marche). Le véhicule doit être vide (sans bagage, etc.).

Consulter :

- les valeurs de géométrie du train avant (voir, ensemble train avant : valeur de réglage) ,
- les valeurs de géométrie du train arrière (voir, ensemble train arrière : valeur de réglage) .

Consulter la notice d'utilisation de l'appareil de contrôle de géométrie.

Effectuer le contrôle de géométrie à l'aide de l'appareil de contrôle de géométrie.

Dans le cas d'une incohérence entre les valeurs constructeurs et les valeurs relevées :

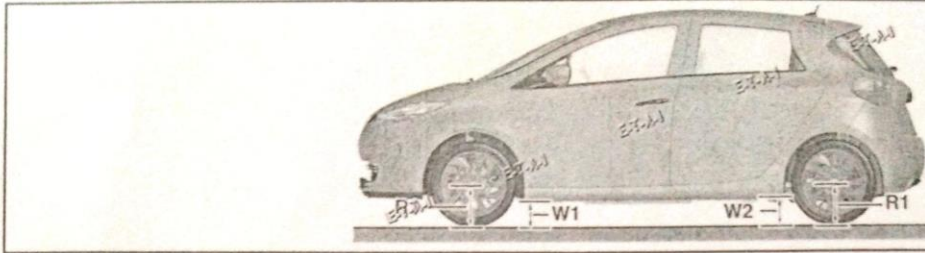
Effectuer le réglage du train avant (voir, ensemble train avant : réglage) .

ion : R.2

CAP Réparation des carrosseries	2406 – CAP RC EP1 1	Session 2024	DT
EP1 – Analyse d'une situation professionnelle	Durée : 2 h	Coefficient : 4	Page 13/15

Hauteurs de caisse

- R1 : Distance entre le sol et l'axe de la roue avant.
- R2 : Distance entre le sol et l'axe de la roue arrière.
- W1 : Hauteur entre le sol et la tête de vis du bras inférieur de demi-train avant.
- W2 : Hauteur entre le sol et la vis avant de la traverse.



165.0 mm \pm 16.0 mm (W1)

256.0 mm \pm 15.0 mm (W2)

Carrossage avant

Carrossage avant

Non Réglable : $-29^\circ \pm 1'$

Chasse avant

Chasse avant

Non réglable : 6.17 mm \pm 1.0 mm

Parallélisme avant

Parallélisme avant

Ouverture (Réglable) : $0^\circ 11' \pm 11'$

Parallélisme arrière

Parallélisme arrière

Pincement (Non rég.) : $0^\circ 26' \pm 15'$

Carrossage arrière

Carrossage arrière

Non réglable : $-1^\circ 7' \pm 30'$

Pivot avant

Pivot avant

Non réglable : $11^\circ 30' \pm 35'$

Hauteurs de caisse

Hauteurs de caisse

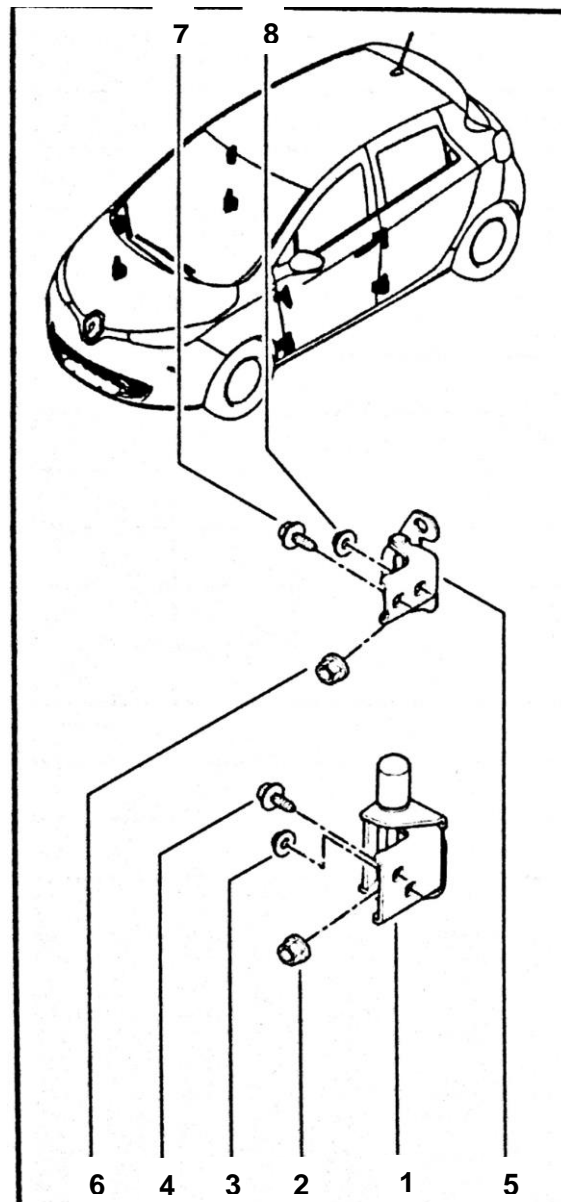
- R1 : Distance entre le sol et l'axe de la roue avant.

06/07/2023, 1/2

© ETAI, Atelio Doc (470175)

CAP Réparation des carrosseries	2406 – CAP RC EP1 1	Session 2024	DT
EP1 – Analyse d'une situation professionnelle	Durée : 2 h	Coefficient : 4	Page 14/15

ANALYSE DE LA CHAÎNE DE PORTE



	Réf	Désignation	Informations complémentaires
1	804202350R	ARTICULATION INF PORTE AVD	
2	7703633008	ECROU H EMBASE M8 x 125	COTE X : M8 x 125
3	7703633008	ECROU H EMBASE M8 x 125	COTE X : M8 x 125
4	7703602211	VIS H EMBASE RDL M8 x 125	COTE X : M8 x 125-25
5	804001571R	ARTICULATION SUP PORTE AVD	
6	7703633008	ECROU H EMBASE M8 x 125	COTE X : M8 x 125
7	7703602211	VIS H EMBASE RDL M8 x 125	COTE X : M8 x 125-25
8	7703633008	ECROU H EMBASE M8 x 125	COTE X : M8 x 125

CAP Réparation des carrosseries	2406 – CAP RC EP1 1	Session 2024	DT
EP1 – Analyse d'une situation professionnelle	Durée : 2 h	Coefficient : 4	Page 15/15